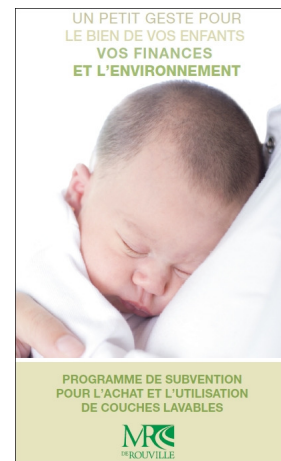

La MRC de Rouville encourage l'utilisation des couches lavables

Marieville, le 13 mai 2010 – La MRC de Rouville, en collaboration avec les huit municipalités de son territoire, souhaite inciter 100 jeunes familles à prendre un virage vert en leur offrant une subvention de 100 \$ lors de l'achat d'un ensemble de couches lavables.

Ce petit geste est une autre façon pour la MRC de Rouville d'atteindre les objectifs fixés dans son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), notamment en ce qui concerne la diminution de la quantité de matières résiduelles qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

« Nous estimons qu'un bébé produit une tonne de couches jetables durant les premières années de sa vie. L'utilisation de la couche lavable est donc bénéfique pour l'environnement puisque nous diminuons la quantité de matières enfouies dans nos sites et les coûts liés à cette gestion. Le choix est également rentable pour les parents puisqu'un ensemble de couches lavables représente un investissement de 700 \$ à 1 000 \$ (comparativement à 2 000 \$ ou 2 500 \$ pour les 7 000 couches jetables nécessaires pour rendre un enfant propre) », tient à préciser M. Étienne Rousseau, coordonnateur de la gestion des matières résiduelles à la MRC de Rouville.



Enfin, les 100 subventions seront distribuées au prorata de la population de chaque municipalité et disponibles dès le 17 mai 2010. Ainsi, les familles intéressées par l'achat et l'utilisation de couches lavables doivent se rendre à leur Hôtel de Ville pour obtenir le formulaire d'inscription. Une fois le document complété et les pièces justificatives rassemblées (facture, preuve de résidence et acte de naissance de l'enfant), la municipalité fera les vérifications nécessaires pour accorder la subvention de 100\$.

Rappelons que le territoire de la MRC de Rouville comprend les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

- 30 -

Source : Anick Drouin
Agente de communication
MRC de Rouville
450 460-0202 poste 228
adrouin@coeurmonteregie.qc.ca

Information: Étienne Rousseau
Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles
MRC de Rouville
450 460-2127 poste 227
erousseau@mrcrouville.qc.ca